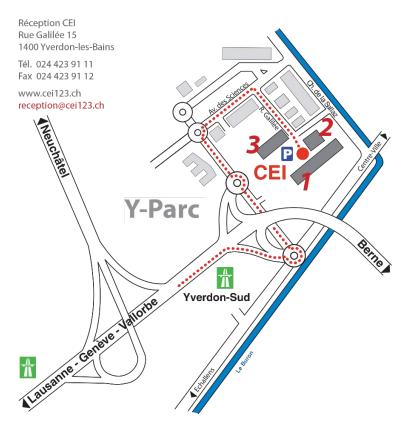
SVGW Cours d'Installateur Agréé Gaz





Offre de formation SVGW

SVGW Cours d'Installateur Agréé Gaz

CHNESH COM



Ce cours vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour garantir des installations de gaz sûres dans les bâtiments.



SVGW Cours d'Installateur Agréé Gaz

Objectifs

Le cours vous offre un aperçu complet des règles, des directives et des caractéristiques pour la construction, l'exploitation et la maintenance ainsi que la suppression d'installations techniques du bâtiment utilisant du gaz. Vous disposerez de compétences approfondies pour réaliser des installations de gaz dans les bâtiments de manière sûre et conforme aux directives SVGW dans le domaine du gaz.

Contenu

Ce cours traite de l'ensemble du processus, de la production à la consommation en passant par le transport, le stockage et la distribution du gaz. Une attention particulière est accordée à la planification, à la conception, à la mise en service et à la mise hors service, y compris la fermeture et le démantèlement des installations de gaz.

Examen

La réussite de l'examen donne droit au certificat SVGW d'Installateur Agréé Gaz et à la certification personnelle SVGW selon GW102, ainsi qu'à la participation au cours SVGW de Contrôleur Agréé Gaz

Conditions d'admission à l'examen

- a) Certificat fédéral de capacité d'installateur sanitaire et au moins deux ans d'expérience professionnelle dans la branche sanitaire après avoir terminé la formation de base.
- b) Certificat du niveau secondaire II et au moins quatre ans d'expérience professionnelle dans la branche sanitaire après avoir terminé la formation de base.

SVGW Cours d'Installateur Agréé Gaz

Frais de cours CHF 4'300.- pour les membres SVGW

CHF 6'450.- pour les non-membres

TVA en sus.

Le matériel pédagogique et les supports de cours sont

inclus dans les frais de cours.

Frais d'examen CHF 800.- prix unique pour les membre et les non-

membres.

Repas Dans un restaurant proche, à la charge des

participant(e)s.

Assurance A la charge des participant

Frais d'annulation Se référer au règlement des offres de formation SVGW.

Secrétariat SVGW, Association pour l'eau, le gaz et la chaleur,

Bureau romand, Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne

Tel. 021-310 48 60, Fax 021-310 48 61,

lausanne@svgw.ch

Inscriptions Via notre site www.svgw.ch.

Dates du cours La formation dure 8 journées (de 8h00 à 12h00 et de

13h00 à 17h00).

Se référer aux dates indiquées sur notre site

www.svgw.ch.

Lieu du cours Y-PARC - Avenue Galilée 15 - 1400 Yverdon-les-Bains